



Vendredi 24 novembre 2023

## Affaire de la résidence du Clos Greffier : tous les appartements litigieux ont été libérés

La Ville d'Annemasse est satisfaite du départ des derniers occupants qui occupaient illégalement un appartement au sein de la résidence du Clos Greffier.

Les cinq propriétaires spoliés ont aujourd'hui retrouvé leurs biens.

Les derniers occupants ont ainsi quitté le dernier appartement occupé par leurs propres moyens, suite à la notification de l'expulsion par la Police nationale.

Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse, fait part de sa satisfaction suite à la décision du Conseil d'Etat de confirmer l'arrêté d'expulsion de Monsieur le Préfet du 12 octobre 2023.

*« Ce conflit privé a trop duré, a-t-il déclaré. Mais c'est le temps nécessaire aux différentes institutions publiques pour faire respecter l'Etat de droit. Je remercie l'ensemble des agents publics qui ont pu permettre aux propriétaires de faire valoir leurs droits. La Ville d'Annemasse a suivi de près ce dossier dès qu'il a été porté à sa connaissance, aux côtés de l'ensemble des personnes spoliées. Elle a agi ponctuellement dans le cadre de ses compétences, sans instrumentaliser politiquement et interférer ainsi dans une enquête de la justice. C'est maintenant ce volet judiciaire qui doit aboutir, suite à la mise en examen par le parquet de Thonon-les-Bains de trois personnes qui comparaitront devant le juge en mars 2024. Cette résidence va pouvoir retrouver un climat serein et apaisé. »*



### CONTACT

**FLORA SOUBRAS**

04 50 95 07 00 - Poste 3096

flora.soubras@annemasse.fr